

REGLES DE VIE

Pendant le temps de ton hospitalisation, il t'est demandé de respecter les règles de vie de l'unité :

- **Tu dois être levé, habillé et avoir fait ton lit avant 10h** si ton état le permet.
- **Pour ta douche** : tu t'inscris la veille pour l'horaire désiré le lendemain (sur la porte de la douche dans le couloir).
- **Le petit déjeuner est pris dans la chambre.** Le déjeuner et le dîner sont généralement pris dans la salle réservée aux adolescents. Un temps défini est prévu pour chacun des repas.
- **Les visites** : elles sont autorisées en semaine de 15h30 à 19h00 (sauf le jeudi de 16h30 à 19h00) et le WE de 14h à 19h00. Elles sont limitées à 2 personnes à la fois et **les visiteurs doivent s'annoncer en se présentant à l'équipe avant de se rendre dans ta chambre.**
- Les **sorties de l'unité** se font accompagnées d'un proche majeur ou d'un soignant de l'équipe dans l'enceinte de l'hôpital entre 15h30 et 19h00.
- **Fumer est strictement interdit** dans l'enceinte de l'hôpital. Si tu es fumeur, parles-en à l'équipe soignante ou au médecin. Une consultation spécialisée et des substituts nicotiniques peuvent être proposés.
- Il est **interdit d'apporter et de stocker des aliments** dans les chambres.
- Les draps, taies et couvertures sont fournis.
- **L'usage du téléphone portable est interdit** dans l'enceinte de l'unité de soins. Sauf contrat particulier, tu peux ouvrir une ligne téléphonique pour pouvoir être joint après 9h et avant 21h. Si tu as besoin d'appeler un proche, demande à l'éducatrice ou à l'équipe soignante.

10 rue du Champ Gaillard – 78300 Poissy

SERVICE DE PEDIATRIE

Dr Philippe BLANC

UNITE DE MEDECINE POUR ADOLESCENTS

Poste de soins : ☎ 01.78.63.60.35

Secrétariat : ☎ 01.39.27.45.57

*A l'attention des adolescents hospitalisés
et de leur famille.*

Une équipe pluridisciplinaire s'organise autour de ta prise en charge :

1 - L'EQUIPE DE SOINS

- Les médecins :
Dr Renaud de Tournemire, pédiatre responsable de l'unité
Dr Marie Morelière, médecin généraliste
Dr Cécile Yakovleff, assistante
Les internes et les étudiants en médecine
- Mme Sandrine Botorel, cadre de santé
- Mme Fabienne Lesage, psychologue clinicienne
- Mme Caroline Lamy, éducatrice spécialisée (☎ 01.39.27.53.72)
pyadopediatrie@chi-poissy-st-germain.fr
- Des puéricultrices ou des infirmières
- Des auxiliaires de puériculture ou aides soignantes
- Des agents de service hospitaliers
- Mme Marine Depinois, assistante sociale (☎ 01.39.27.40.74)
- Madame Aurore Peuvion, secrétaire (☎ 01.39.27.45.57)

2 - NOS PARTENAIRES DE SOINS D'AUTRES SERVICES

- Les diététiciennes
- L'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie : **E.L.S.A.**
☎ 01.39.27.60.00
- Le Centre de Consultation du Couple et de la Famille : **C.3.F.**
☎ 01.39.27.45.49

3 - DES PERSONNES EXTERIEURES BENEVOLES

- L'association de [L'ECOLE A L'HOPITAL](#) de 13h30 à 15h30 (sauf WE et vacances scolaires)
- L'association des [BLOUSES ROSES](#) de 15h30 à 17h00 (les lundis/mardis/vendredis 1x/2 sauf WE et vacances scolaires)
- Les [MAGICIENS](#)

TON HOSPITALISATION

Ta journée est rythmée par :

- des temps de soins
- des entretiens individuels
- des activités thérapeutiques
- les repas
- des activités ludiques
- un atelier thérapeutique les jeudis de 15h30 à 16h30
- les visites (famille, amis...)

LES MOMENTS CLES DE LA JOURNEE

L'accueil dans l'unité par le personnel de l'équipe :

- **Présentation de ce livret d'accueil**
- **Réalisation d'un recueil de données et d'un questionnaire** afin de mieux répondre à tes besoins
- **Inventaire** des effets personnels avec un soignant
- Tous les objets de valeur sont sous la responsabilité des familles (tablettes, ordinateurs portables...)

La visite médicale dans la matinée.

Les soins réalisés par l'équipe infirmière/auxiliaire vers 8h, 15h et 21h30 et plus si besoin.

Le travail scolaire : temps consacré de manière individuelle entre 13h30 et 15h30 en semaine avec des professeurs de [L'ECOLE A L'HOPITAL](#) en fonction de ton état de santé.

Le temps de loisirs proposés par des bénévoles [BLOUSES ROSES](#) de 15h30 à 17h00 en semaine et les [MAGICIENS](#).

Des sorties à l'extérieur peuvent être organisées et encadrées par un soignant : cinéma, médiathèque, marché... avec une participation financière de la famille et son autorisation écrite.